

QUELQUES CONSEILS POUR QUE LA fête ne tourne pas au drame ...

Stockez les feux d'artifice dans un endroit sec et hors de portée des enfants

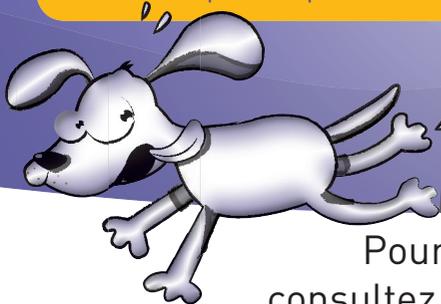
Lisez attentivement la notice d'utilisation

Mettez les animaux en lieu sûr

Annulez le tir en cas de vent fort

Ne tirez qu'une fusée à la fois

Ne rallumez jamais une mèche qui n'a pas fonctionné



Pour plus de conseils,
consultez www.economie.fgov.be

QUELQUES CONSEILS POUR BIEN ACHETER SES ARTIFICES DE JOIE

QUOI ?

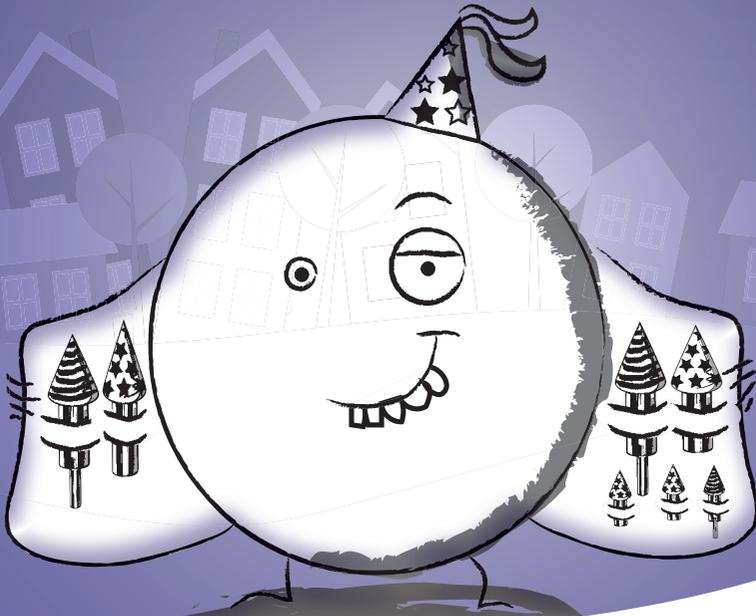
Achetez uniquement des artifices de joie portant le marquage « BE OTU XXXX/D »
ou « CE catégorie 1 » ou « CE catégorie 2 »

COMBIEN ?

1 kg de matière pyrotechnique maximum, ce qui correspond à 4 ou 5 kg bruts d'artifices

OÙ ?

Uniquement dans des magasins reconnus et spécialisés possédant une autorisation de vente



Plus d'infos :
www.economie.fgov.be ou 0800 120 33